REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de l'agriculture de l'agroalimentaire et de la forêt

2 5 JUIL. 2016

Arrêté du

portant désignation des lauréats de l'appel à projets de développement agricole et rural d'innovation et de partenariat pour l'année 2016

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment les articles L 820-1 à 3 et R 822-1 relatifs au développement agricole et rural,

Vu la loi n° 2015-1785 du 29 décembre 2015 de finances pour 2016,

Considérant l'avis du jury chargé de l'évaluation des dossiers de candidatures, réuni le 2 juin 2016.

Arrête:

Article 1er

Sont déclarés lauréats de l'appel à projets d'innovation et de partenariat, les organismes figurant en annexe du présent arrêté.

Article 2

Le directeur général de l'enseignement et de la recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le 2 5 Juli 2016

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement,

Stéphane LE POLL

Annexe

Organisme chef de file du projet	Titre du projet	Concours maximum en euros du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
ACTA	Agro-Eco-Syst'N : identification de systèmes agro-écologiques à hautes performances azotées par le diagnostic avec l'outil Syst'N	448 976 €
ACTA	VANCOUVER : Valorisation des couverts végétaux dans les systèmes de culture pour la gestion agroécologique de la flore adventice	472 731 €
ARVALIS Institut du végétal	ARENA: Anticiper les REgulations Naturelles, évaluation de la régulation naturelle des ravageurs en grandes cultures par les auxiliaires des cultures: réseau d'observations et construction de ressources pour intégrer ce service dans le raisonnement de la protection intégrée	479 712 €
Chambre d'Agriculture de Loire Atlantique	HERDECT : Utilisation des imageries aériennes pour estimer les biomasses d'herbe afin d'améliorer la conduite du pâturage dans les élevages	487 837 €
Chambre d'Agriculture de Dordogne	MYCOAGRA : Intérêt de la Mycorhization dans les pratiques agricoles et d'agroforesterie	464 162 €
CIRAD	GABiR : Gestion Agricole des Biomasses à l'échelle de la Réunion - vers des outils de mobilisation collective et de prospective pour une agriculture circulaire	400 889 €
Chambre régionale d'Agriculture de Lorraine	RePP'Air : Réduction des Produits Phytosanitaires dans l'Air	497 209 €
CTFC	DOCAMEX : Développement de prOgiciels de Capitalisation et de Mobilisation du savoir- faire et de l'EXpérience fromagers en filières valorisant leur terroir	496 622 €
IFIP	PAPOVIT : PArticules en élevages de POrcs et de Volailles et Itinéraires Techniques : mise au point méthodologique et acquisition de facteurs d'émission	496 781 €
IFIP	RHAPORC : améliorer la relation homme animal en élevage porcin au bénéfice de l'homme et de ses animaux	296 399 €
ITAB	RESILAIT : résilience des systèmes laitiers biologiques ; optimisation des facteurs de compétitivité et mise au point de systèmes plus efficients dans la gestion des risques à venir	483 225 €

Organisme chef de file du projet	Titre du projet	Concours maximum en euros du ministère de l'agriculture de l'agroalimentaire et de la forêt
ITAVI	BOUQUET : une méthode d'évaluation de la multifonctionnalité des parcours de volaille	496 960 €
ITEIPMAI	RECITAL : Réponses aux Evolutions Climatiques par l'Innovation et les Techniques Alternatives dans les Lavanderaies	463 257 €
RAD CIVAM	TRANSAE : Transformations du travail et transitions vers l'agro-écologie en élevages de bovins	476 921 €